

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du LUNDI 29 AOUT 2016
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil SEIZE, le 29 AOUT, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 18H00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C.BOUSSU-M.DALAIS -MF JURBERT-MOURET A-BOYER MAXIME-

Absents Excusés : ODETTE GUBERT-DE PEREIRA AMEDEO-

JANY DILLARD-FRANCOIS JAUFFRET

Le quorum est atteint, Mme le maire déclare la séance ouverte

A l'unanimité des membres présents, MICHEL DALAIS est désigné Secrétaire de séance par le conseil municipal

Mme le maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la location du grand logement de l'ancien Presbytère.

Mme le maire informe les élus qu'un jeune couple du territoire a sollicité louer ce logement à partir du 01092016 pour une année

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de louer le grand logement de l'ancien presbytère à M.COUDERT REMY &MLE DESPALLES ANGELIQUE à dater du 01092016 jusqu'au 31082017 aux conditions indiquées dans le contrat de location de un an

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

CHANGEMENT DE COMPTABLE-INDEMNITE DE CONSEIL/INDEMNITE DE BUDGET
01072016

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de demander le concours du receveur communal M.WILLIAM FERRER pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire économique financière et comptable et de lui accorder l'indemnité de conseil à taux plein.

-décide de lui accorder également l'indemnité de confection de budget à compter de 2017

Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6225 du budget communal

ADHESION A LA FDEE19+TRANSFERT DE COMPETENCES OPTIONNELLES (ECLAIRAGE PUBLIC)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal demande l'adhésion de la commune à la FDEE19 ce qui implique de lui transférer la compétence relative à la distribution d'électricité

-décide aussi de transférer à la FDEE19 à compter du 01012017 la compétence « éclairage public »

-décide d'inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget

CONVENTION CREATION PLACE DE DEPOT ENTRE LA COMMUNE ET LE GROUPEMENT FORESTIER DE SOULT

MME LE MAIRE propose au conseil municipal de participer à l'aménagement d'une place de dépôt en partenariat avec le groupement forestier de Soult sur un terrain communal (parcelle A 1565 LE CROS)

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré le conseil municipal approuve les termes de la convention et donne pouvoir à MME LE MAIRE pour la signer

-décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour faire face au règlement de cette dépense

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ADHESION AU SATESE

MME LE MAIRE rappelle au conseil municipal que la protection de la ressource en eau implique le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement

Dans ce cadre la commune souhaite engager une coopération technique avec le conseil départemental de la Corrèze

Une convention établie pour une durée de 3ans soit du 01012016au31122018 règlera les rapports entre les 2 parties en ce qui concerne la mission d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux fournies par le département à la commune dans le domaine de l'assainissement.

Le service d'assistance sera assuré sur l'unique assainissement collectif de « Rouzeyrol »

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité approuve la convention pluriannuelle 2016-2018 à intervenir entre le département et la collectivité en matière de mission d'assistance technique au titre du SATESE

-autorise MME LE MAIRE à signer cette convention

ETUDE DIAGNOSTIQUE DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE-SCHEMA DIRECTEUR AEP

Le conseil municipal après délibération- décide du lancement de l'étude diagnostique du réseau et l'établissement du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune

- Approuve le dossier établi par le CPIE de la Corrèze
- Décide de la procédure adaptée relative au marché public
- Sollicite les aides du conseil départemental de la Corrèze et de l'agence de l'eau Adour Garonne

TRANSFERT DES COMPETENCES SICRA

Mme le maire donne lecture de la délibération du comité syndical du 23062016 qui s'est prononcé à l'unanimité pour la restitution des compétences exercées par le SICRA aux communes adhérentes à compter du 01102016

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité valide la restitution des compétences aux communes

QUESTIONS DIVERSES

Nom des habitants de la commune : 2 réponses

SANCTIGENIEZIEN

SAINT GENOIS

En reparler

MME BOUSSU énumère les divers remerciements

Catherine&Lionel JEAN pour la générosité de la Commune à l'occasion de leur mariage

AEX remercie pour la confiance, la générosité qui leur a permis de maintenir leurs activités

LA FONDATION DU PATRIMOINE remercie pour l'adhésion de la commune

Vifs remerciements pour le versement de subvention aux associations suivantes :

Les restaurants du cœur de la Corrèze ; Don de sang bénévole Tulle et sa région; Assoc Départ de protection civile 19

MME LE MAIRE informe les élus de la proposition de M.POLIDOR président de l'AFOXA d'un don (2018) d'un pin de coulter (réfléchir de son emplacement)

Manifestation PELEVAGE EN FETE 13/08/2016

Mme BOUSSU remercie les élus de leur participation à l'organisation de cette fête et plus particulièrement M.DALAIS pour le suivi logistique de cette journée

Retours très positifs

1 pot de remerciement sera organisé avec les partenaires (comice JA Syndicat race salers) ainsi que les nombreux bénévoles

M .DALAIS fait un point rapide sur les travaux en cours notamment sur la reprise des travaux en septembre de la toiture de sermus

Réflexion sur le devenir de ce bâtiment (location à l'année, saisonnière ou vente)

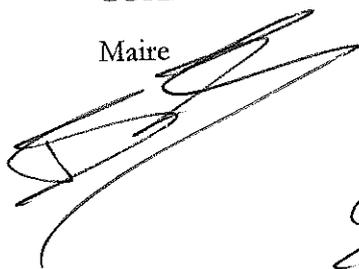
Mme LE MAIRE demande aux élus de réfléchir sur une nouvelle tarification de vente d'eau potable

Tour de table

Fin de la séance 20H30

CORINNE BOUSSU

Maire



MICHEL DALAIS

Secrétaire

